

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 977 le sergent Chartrain Raymond est remis à la disposition du Commandant Supérieur des Troupes .

n° 977 le

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 août 1945

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro  
1 août 1945

### TEXTE INTÉGRAL

le sergent Chartrain Raymond est remis à la disposition du Commandant Supérieur des Troupes à compter du 1er septembre 1945.